

DECISION DU PRESIDENT.CA 192-2019

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision

Demande de tarifs de la Facult  de Sant 

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver les tarifs propos s pour l' cole d' t  « Vascular Primary Care lumomat » ;
2. d'approuver les tarifs propos s pour l' cole d' t  « Bioinformatics Simulation in Healthcare Research » ;
3. d'approuver les tarifs propos s pour l' cole d' t  « Plant Health and Quality ».

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 19 d cembre 2019

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUSMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **20 d cembre 2019**

<i>Date de validation par le conseil de gestion : Cliquez ici pour taper du texte.</i>	<i>Nom de la composante, du service commun ou de la Direction : Faculté de Santé</i>
<i>Date de validation par la DAF : Cliquez ici pour taper du texte.</i>	<i>Service initiatives et vie des personnels</i>

Désignation: Tarifs écoles d'été 2020 - Centre financier: 93510

Durée	ECOLE	<i>Etudiants UA BOURSIERS</i>	<i>Etudiants UA NON BOURSIERS*</i>	Candidature individuelle avant le 15 mars et paiement avant le 1er avril 2020 Groupe de 5 étudiants par université		Candidature individuelle reçue après le 15 mars	
				<i>Etudiants hors UA</i>	<i>Professionnels</i>	<i>Etudiants hors UA</i>	<i>Professionnels</i>
1 semaine	Vascular Primary Care Lumomat	150,00 €	300,00 €	577,00 €	735,00 €	825,00 €	1 050,00 €
2 semaines	Bioinformatics Simulation in Healthcare Research	250,00 €	450,00 €	855,00 €	1 015,00 €	1 225,00 €	1 450,00 €
3 semaines	Plant Health and Quality Demi-tarif			1 000,00 €		1 000,00 €	
	Plant Health and Quality Plein-tarif			2 000,00 €		2 000,00 €	

*Les partenaires régionaux Nantes et Le Mans bénéficient du tarif UA non boursiers

Tous les tarifs s'entendent logement et déjeuners en semaine compris (excepté pour les étudiants UA et ceux issus des partenaires régionaux)